

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 France
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 1^{er} Décembre 1885

Le Prince, aussitôt la triste nouvelle de la mort de S. M. le Roi d'Espagne, s'est empressé de télégraphier à S. M. la Reine Marie-Christine, à S. M. la Reine Isabelle et à S. A. R. l'Infante Isabelle pour leur exprimer sa douloureuse sympathie et leur offrir ses sincères compliments de condoléance.

Son Altesse Sérénissime a reçu immédiatement des réponses contenant les remerciements les plus affectueux.

A l'occasion du décès de S. M. le Roi Alphonse XII, S. A. S. le Prince a pris le deuil pour 21 jours qui ont commencé le 26 novembre.

NOUVELLES LOCALES

La Société Royale de Numismatique de Belgique a décerné, par acclamation, le titre de Membre d'honneur à S. A. S. le Prince Charles III.

S. A. S. le Prince Héritaire est arrivé au Château de Marchais samedi dernier venant de Paris.

S. Exc. le Baron de Saint-Priest, Gouverneur Général de la Principauté, a eu l'honneur de dîner le 26 novembre à la table de LL. MM. le Roi et la Reine de Wurtemberg.

A la nouvelle de la mort de S. M. le Roi Alphonse XII, le Consulat d'Espagne à Monaco a arboré le pavillon en berne.

Le comte Gastaldi, consul d'Espagne à Monaco, nous prie d'informer les capitaines de navires de toutes nations que tous les ports de la péninsule et ceux des îles adjacentes sont désormais déclarés libres d'épidémie, et que les autorités espagnoles y délivrent des patentes nettes.

Le Tribunal Criminel de la Principauté vient de consacrer trois jours entiers aux débats d'une affaire qui a éveillé l'attention publique tant à raison de la qualité de l'accusé que des intérêts multiples affectés par ses méfaits.

Le 14 août 1885, une plainte fut déposée au Parquet contre le notaire Clerico, auquel diverses personnes réclamaient en vain, depuis longtemps,

le remboursement ou la répartition de fonds versés entre ses mains et qui n'avaient pas reçu la destination assignée par ses clients. Mis en demeure de donner satisfaction immédiate aux réclamants, Clerico affirma qu'il était en mesure de le faire ; mais, néanmoins, ne parvint qu'à donner des acomptes sans pouvoir se libérer. Une enquête fut ouverte et amena de très graves révélations à la charge du notaire, contre lequel les plaintes se succédaient ; des détournements considérables étaient signalés. En présence de ces charges, les magistrats durent ordonner l'arrestation de l'inculpé, et une instruction fut ouverte. Ses résultats déterminèrent la Chambre du Conseil à renvoyer le sieur Clerico devant le Tribunal Criminel pour y répondre de dix-sept abus de confiance commis en sa qualité de notaire et de défenseur, crimes prévus par l'article 406 § II du Code Pénal.

Plusieurs faits de détournements furent laissés en dehors des chefs d'accusation, faute de plainte de la part des parties lésées et à raison de ce que ces dernières avaient été tardivement désintéressées.

En outre, des infractions aux devoirs professionnels aussi nombreuses qu'incontestables, avaient amené la révocation du notaire et sa radiation du tableau des défenseurs.

Quarante-cinq témoins, tant à charge qu'à décharge, ont été entendus par le Tribunal Criminel. Il résulte des dépositions faites à l'audience, que Clerico employait, sans scrupules, à son profit, les sommes souvent importantes qui lui étaient remises en vue d'un emploi déterminé.

Ainsi, un client le chargeait de rembourser un prêt hypothécaire et lui remettait 60,000 francs à cet effet ; le notaire les plaçait en son nom personnel ou les employait à faire des améliorations dans ses propriétés ; puis, traînait en longueur le remboursement, en objectant que le prêteur ne voulait le recevoir que lorsqu'il aurait trouvé un nouveau placement pour ses capitaux. Mis enfin en demeure de reverser les fonds chez un confrère de Nice, il eut grand-peine à se libérer, et n'y parvint qu'en retenant d'autres fonds qu'on lui remettait en vue de nouvelles opérations, par exemple d'emprunts et d'obligations dont les clients attendaient, durant des mois, la constatation.

Interrogé par M. le Président, Clerico n'a pu opposer à l'accusation que des réponses évasives qui dénotent l'absence de sens moral non moins que le mépris des notions juridiques les plus élémentaires.

Il a été impossible d'obtenir aucun éclaircissement sur l'emploi qu'il avait fait des sommes dé-

tournées au préjudice de ses clients. Ce notaire ne tenait aucune comptabilité, et sa caisse était vide au moment de son arrestation, bien qu'il eût reçu la veille 1,500 francs qui n'ont pas été retrouvés.

M. l'Avocat général n'a pas eu de peine à faire ressortir son impéritie et la culpabilité de ses agissements incompatibles avec la nature du mandat qui lui était confié comme avec son caractère d'officier public. Cet éloquent réquisitoire établit un contraste frappant entre les devoirs de la conscience, ceux des officiers publics et les actes reprochés à l'accusé.

Relevant une contradiction manifeste entre sa déclaration orale suivant laquelle il aurait remis lui-même à M. M... une somme de 10,000 francs prêtée par les frères C..., que le premier nie avoir reçue, et la teneur de l'acte dressé en son étude et suivant lequel les fonds auraient été versés hors la présence du notaire, l'honorable organe du ministère public s'écrie : « Ou vous avez commis un faux dans un acte authentique, ou vous mentez à l'audience, choisissez. » Ce dilemme reste sans réponse.

M^{re} Marcy, avocat, présente la défense de l'accusé avec une chaleur et une habileté dignes d'une meilleure cause. Il représente son client comme incapable de se rendre compte de la portée de ses actes et comme coupable plutôt d'irrégularités professionnelles que de véritables abus de confiance. Il tire parti de la cession de biens consentie par l'accusé au profit de ses créanciers et des engagements pris envers ceux-ci par la mère et par le frère de Clerico, pour plaider la thèse qu'il n'y aura point de préjudice pour les victimes, et cherche à attendrir les juges en évoquant l'honorabilité de la famille de l'accusé et en parlant de sa femme et de ses enfants.

Les débats n'ont été clos que le vendredi 27 à 6 heures du soir. Par un arrêt fortement motivé en droit et en fait, le Tribunal criminel, statuant sur les chefs d'accusation relevés par le Ministère public et faisant application de l'article 406 du Code pénal, mitigé par l'admission de circonstances atténuantes, a condamné Clerico à quatre années d'emprisonnement et aux frais.

La foule compacte, qui avait envahi la salle d'audience, se retire vivement impressionnée par cet exemple de justice impartiale.

Samedi 28 novembre, M^{re} Wigger, évêque de Newark (Etats-Unis), venant de Rome, s'est arrêté à Monaco. Sa Grandeur a visité, avec M^{re} l'Evêque d'Hermopolis, la nouvelle cathédrale dont il a admiré la beauté architecturale.

M^{re} Balain, évêque de Nice, a rendu visite, hier,

au Palais, à M^{re} l'Evêque. Il a tenu à revoir les travaux de notre magnifique basilique.

Il nous a été donné d'assister vendredi soir à un magnifique spectacle. Une véritable pluie d'étoiles filantes a sillonné le ciel depuis 5 heures et demie jusqu'à neuf heures environ. Les promeneurs s'arrêtaient émerveillés de ce phénomène qui rappelait par son intensité celui de 1872.

On sait, et cela était prédit, que pendant les soirées des 26, 27 et 28 novembre dernier, la Terre devait rencontrer une partie de la comète de Biéla, qui, en 1846 se fendit en deux et resta plusieurs années sans reparaitre dans notre firmament; cette rencontre devait amener l'apparence d'une pluie étoilée. Remarquons cependant que la science n'a pu encore définir le circuit de cette comète.

Le même fait se reproduira en 1892 et en 1899.

CATHÉDRALE DE MONACO

Dimanche 6 décembre 1885

Fête de Saint-Nicolas (Patron secondaire de la Cathédrale)

M^{re} l'Evêque assistera pontificalement à la Grand' Messe, à 10 heures du matin, et aux Vêpres à 3 heures de l'après-midi. Sermon et Salut.

Mardi 8 Décembre

Fête de l'Immaculée Conception de la T. S. Vierge (Titulaire de la Cathédrale)

(Fête de précepte et d'obligation)

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale. 3 heures de l'après-midi. — Vêpres, Sermon et Salut Solennel donné par M^{re} l'Evêque.

Les Messes auront lieu dans la Cathédrale et dans les églises de la Principauté comme le dimanche.

A partir de mercredi 9 jusqu'au 15 décembre, à 6 heures du soir, auront lieu les pieux exercices de l'octave de l'Immaculée-Conception avec bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi 16 décembre, à 6 heures du soir, ouverture de la neuvaine préparatoire à la solennité de Noël.

Une erreur télégraphique nous a fait dire mardi que les trains 499 et 502 seraient mis tous les jours en circulation entre Monte Carlo et Nice et *vice versa*, nous nous empressons de rectifier : Ces trains n'ont lieu que *les jeudis* à l'occasion des concerts classiques de Monte Carlo. Voici leur marche :

TRAIN 499		TRAIN 502	
Nice, départ	midi 51	Monte Carlo, départ	5. 9 soir.
Nice-Riquier, arrivée	midi 56	Monaco { arrivée	5. 13 —
Villefranche, —	1. 2	Monaco { départ	5. 20 —
Beaulieu, —	1. 12	La Turbie, arrivée	5. 27 —
Eze, —	1. 20	Eze —	5. 35 —
La Turbie		Beaulieu —	5. 43 —
Monaco { arrivée	1. 37	Villefranche —	5. 49 —
Monaco { départ	1. 41	Nice-Riquier —	5. 55 —
Monte Carlo, —	1. 45	Nice —	6. 4 —

Le premier concert classique a amené jeudi de nombreux étrangers dans la Principauté.

L'orchestre a été applaudi, et c'est justice : bon ensemble, grande finesse des nuances, telles sont les qualités qu'on a remarquées dans l'exécution de la *Symphonie en ut mineur* de Beethoven.

Jeudi 3 décembre 1885, à 2 h. 1/2

2^e CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. Arthur STECK

1. *Symphonie italienne*..... Mendelssohn.
A. Allegro vivace — B. Andante con moto — C. Con moto moderato — B. Saltarello presto.
2. Ouverture d'*Oberon*..... Weber.
3. *Le Rouet d'Omphale*..... C. Saint-Saëns.
(Poème symphonique)
4. Prélude de *Lohengrin*..... R. Wagner.
5. Pizzicati et Cortège de Bacchus de *Syloia*..... L. Delibes.

Les breaks, dont le service est rétabli depuis le 25 de ce mois entre Monte Carlo et Nice, obtiennent cette année un grand succès. Attelés à quatre che-

vaux, très confortablement installés, ces breaks constituent pour l'étranger, par le beau temps dont nous jouissons, le moyen de transport le plus agréable pour se rendre à Nice par la magnifique route qui borde la mer.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Les Français nés en 1865 devront se présenter de suite à la Chancellerie du Vice-Consulat de France, de 9 heures du matin à midi, pour faire procéder à leur inscription sur les tableaux de recrutement de la classe 1885.

La même invitation est adressée aux omis de la classe 1884.

Les uns et les autres sont enfin priés, en cas d'empêchement, de se faire remplacer par leur père, mère ou tuteur.

Le Consul, chargé du Vice-Consulat de France,
DE LA MORLIÈRE,

On nous demande si le 1^{er} janvier 1886, bien que tombant un vendredi, ne sera pas un jour gras ?

La fête du 1^{er} janvier, étant purement civile, ne saurait modifier en rien les prescriptions de l'Eglise.

Au contraire, le vendredi 25 décembre 1885 sera un jour gras, la fête de Noël ne comportant pas l'abstinence, qui a lieu la veille.

On lit dans l'*Italia Termale* qui se publie à Milan :

MONACO

CLIMATOLOGIE GÉNÉRALE

Si l'on ne savait pas combien les données, les chiffres, les moyennes de la climatologie générale sont peu applicables à la climatologie des localités, en raison des conditions spéciales de géologie, de topographie, de végétation, de configuration, etc., que présente chacune de celles-ci, on pourrait s'en convaincre à Monaco, considéré non seulement dans ses rapports avec Cannes, Nice, Menton et tout le littoral méditerranéen, mais encore envisagé en lui-même.

Cette succession de promontoires et de baies, de montagnes et de vallées, qui constitue la charmante Principauté, présente en effet, dans son petit et ravissant ensemble, un exemple remarquable des différences, trop négligées par les géographes et par les médecins, qui séparent même dans un espace restreint les divers points de cet espace.

Ainsi, tandis que sur le rocher élevé de Monaco l'on trouve les conditions climatologiques générales du littoral déjà modifiées, néanmoins, par les montagnes de la Turbie et par les promontoires qui sous les noms de cap d'Aglio et de cap Martin le protègent contre le vent du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest, on rencontre des conditions climatologiques toutes différentes aux Spélugues, à la Condamine, baies et vallées qui sont encore beaucoup plus abritées.

Là, peu ou point de vent; là, pendant tout le mois de novembre et malgré un assez grand nombre de mauvais jours, une température moyenne de 12 à 14 degrés centigrades; là, une température si extraordinairement constante, que 3 ou 4 degrés, tout au plus, séparent ses *maxima* de ses *minima*; là, au 1^{er} décembre, des citronniers et des orangers couverts de fruits et de fleurs; là, toute notre flore du mois de juillet.

Là, enfin, un climat local dont on ne peut se figurer la beauté et la douceur qu'après en avoir subi la bienfaisante influence.

Ces conditions spéciales exercent une action très remarquable sur la faune, sur les phénomènes dont l'étude appartient à la physiologie et à la pathologie. Elles doivent, par conséquent, être prises en grande considération par le naturaliste et par le médecin. Elles fournissent d'importantes données à la géographie médicale locale, comme la climatologie générale, la distinction des différentes races humaines, en fournissent à la géographie médicale générale.

C'est en étudiant chaque localité au point de vue des eaux, du sol, de la végétation, etc., que l'on parvient à établir le climat local corrélatif; on ne doit pas se dissimuler l'étendue, la difficulté d'un pareil travail, qui exigerait autant de monographies qu'il existe de localités à la surface du globe.

En raison de la configuration de son littoral et de la disposition de ses montagnes, la Principauté de Monaco présente, dans quelques-unes de ses parties, des caractères complètement différents, et l'on y retrouve les particularités du climat du nord de l'Afrique.

Là, le naturaliste rencontre les palmiers, les aloès, les cactus, les figuiers de Barbarie du sol algérien;

et le médecin y constate des conditions climatologiques infiniment préférables encore — c'est tout dire — à celles des autres points du littoral de la Méditerranée.

La justesse de ces assertions ne peut être contestée, et nous avons tenu — au moment où nous approchons des rigueurs de l'hiver — à les relever dans l'intérêt de la science médicale et de l'humanité.

D^r SALUS.

Comme nous l'avons annoncé, la première série des concours des tirs aux pigeons commencera le 15 décembre courant. Ces concours auront lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine jusqu'au 14 janvier 1886, époque à laquelle commenceront les grands concours internationaux.

Le *Siècle* du 22 novembre publie, sous le titre REVUE SCIENTIFIQUE, l'article suivant :

Les membres de l'Académie des sciences, en prenant séance l'autre jour, étaient assez étonnés de voir sur la table qui est devant le bureau, un tonnelet en tout semblable à ceux dans lesquels on transporte la bière à Paris. Une sphère de cuivre, il est vrai, qui était à côté, formée de deux moitiés réunies par des écrous, avait un air beaucoup plus scientifique. Tout cela paraissait sortir de l'eau et était, en effet, arrivé le matin même du laboratoire de Concarneau, où ces objets dormaient depuis plusieurs mois déjà dans les bassins. La séance touchait à sa fin quand M. Paul Bert, qui avait pu s'échapper de la Chambre des députés, arrive, et, dans une brillante improvisation, expose ce qu'étaient ce baril et cette sphère et de quoi il était question.

Si l'Académie avait été d'abord un peu intriguée, elle n'en laissa que mieux voir tout l'intérêt qu'elle prenait aux faits exposés avec un lumineux entrain par l'éminent physiologiste. Il ne s'agissait cependant pas de biologie, mais d'une question qui intéresse, au fond tout au moins, les naturalistes autant que les météorologistes, celle des courants de l'Océan Atlantique. Chacun sait le rôle qu'on faisait jadis jouer au plus important d'entre eux, au Gulf-Stream, comme venant réchauffer les rivages de notre vieille Europe. Les courants d'autre part, en transportant des masses d'embryons d'animaux et d'êtres microscopiques, sont de grands facteurs dans la diffusion des espèces animales à la surface des mers. Ces infiniment petits attirent peut être à leur tour les poissons qui alimentent nos pêches nationales. C'est là un côté de l'étude des courants qui n'a point encore été abordé scientifiquement, et qui nous montre le naturaliste tout aussi intéressé que le météorologiste à la connaissance du mouvement des eaux de la mer, et en particulier de celles de l'Atlantique-Nord, sur les bords duquel nous habitons.

Donc tous les faits pouvant apporter un renseignement quelconque sur la direction des courants de l'Atlantique ont un intérêt immédiat. Ces faits sont de plusieurs ordres. Il y a d'abord la marche des navires, toujours plus ou moins influencée par les courants. Mais ce genre d'appréciation est sujet à de nombreuses erreurs et ne peut au reste s'appliquer qu'aux parages constamment visités des navigateurs. On a aussi enregistré les épaves transportées au loin par les flots. La liste est longue des bouteilles jetées à la mer et retrouvées. Mais là encore tout n'est point certain. Il faut compter avec les relations inexactes, l'amour du merveilleux, et aussi avec les mauvais plaisants. Voilà trois ans environ qu'une bouteille fut recueillie sur la côte du Finistère par des pêcheurs de Concarneau. C'était une histoire lamentable. Les passagers d'un navire hambourgeois sur le point de sombrer avaient jugé à propos de confier leur détresse à la mer. Le brave pilote auquel on remit la bouteille n'y vit pas plus loin que son nez et fit part à la presse locale de la découverte. Mais d'autres plus avisés allèrent aux informations et apprirent qu'à la date indiquée le navire en question se trouvait bien dans les parages en question, mais qu'il faisait route ce jour-là par beau temps et que tout avait été à merveille à bord jusqu'à la fin du voyage.

C'étaient donc d'aimables farceurs qui, ayant bu une bouteille de bière, l'avaient jetée par-dessus bord avec un écrit qui faisait seulement honneur à leur imagination. Des auteurs fort sérieux ont accueilli de même des histoires de bouteilles jetées à la mer et retrouvées après trente ans à l'autre bout des Océans. Il y a à cela une difficulté. Au hasard des vagues, le bouchon doit souvent se mouiller, puis sécher au soleil, se pourrir par conséquent; et l'eau, au bout de quelques semaines ou quelques mois au plus, entre certainement dans la bouteille et la fait couler.

Il faut donc se fier seulement aux expériences sérieuses, accomplies dans des conditions spéciales de rigueur scientifique, et c'est une d'elles qui était racontée d'une manière si intéressante à l'Académie des sciences par M. Paul Bert. Elle a été faite par le Prince Héritaire de Monaco, qui est, on le sait, un marin distingué, commandant lui-même et seul son magnifique yacht à voiles l'*Hirondelle*.

Déjà, au cours d'un voyage qu'il avait fait l'année dernière dans la Baltique, et que vint malheureusement interrompre un accident de mer, le Prince Albert avait rapporté d'intéressants matériaux pour l'étude de la faune de cette espèce de grand lac à demi-salé. Mais la nouvelle campagne qu'il vient d'accomplir est un véritable titre scientifique.

Il ne nous appartient pas de dire comment fut conçue et organisée l'expédition, ni comment il se trouve que la somme assez considérable dépensée pour les flotteurs qui devaient être jetés à la mer, fut prise sur des fonds généreusement alloués, il y a quelques années, par le Conseil municipal de Paris pour un voyage scientifique aux Açores. Aucun emploi meilleur ne pouvait en être fait que d'en employer une partie à une expérience qui intéresse aujourd'hui vivement le monde savant, et qui déjà a donné des résultats.

Il avait été décidé que des flotteurs, en nombre aussi considérable que le permettraient les ressources dont on pouvait disposer, seraient jetés à l'Océan, dans le nord-ouest de Corvo, la dernière des Açores, à mi-route à peu près entre l'entrée de la Manche et le canal de Floride, par lequel sort le Gulf-Stream. Il eût, sans doute, été préférable d'aller un peu plus au Nord, mais on devait déjà s'estimer heureux si le temps, dans ces parages où les marins ne font pas toujours ce qu'ils veulent, permettait à l'*Hirondelle* de remplir complètement son programme. Elle a jouté, pendant sa campagne de deux mois, d'un temps à souhait, et l'opération a été accomplie rigoureusement dans les conditions du programme arrêté à l'avance. Les flotteurs jetés à la mer étaient de trois sortes : des bouteilles, des barils, des sphères métalliques en cuivre, tous contenant un document écrit. Celui-ci, imprimé à l'Imprimerie Nationale, est ainsi conçu :

« Dans le but d'étudier les courants de la mer, avec l'aide du Conseil municipal de la ville de Paris, ce papier a été jeté à la mer par les soins de S. A. le Prince Héritaire de Monaco, à bord de son yacht l'*Hirondelle* et en sa présence. — Toute personne qui trouvera ce papier est priée de le faire parvenir aux autorités de son pays pour être transmis au gouvernement français, en indiquant avec le plus de détails possible le lieu, la date et les circonstances où ce papier aura été retrouvé. »

Suivent les signatures, puis la traduction des dernières lignes dans toutes les langues de l'Europe et en Arabe du Maroc.

Chaque document porte en plus un numéro d'ordre et a été détaché d'un talon soigneusement conservé. Bien qu'il dût être enfermé dans les flotteurs, on ne pouvait pas être assuré que ceux-ci seraient toujours étanches. Pour le préserver de l'humidité et lui donner en quelque sorte une durée indéfinie, l'imprimé fut enfermé dans un tube de verre scellé à la lampe, après avoir été roulé de telle façon qu'on pût en voir le numéro et qu'on pût voir du même coup qu'il est écrit en diverses langues. Le papier est de plus soigneusement isolé des parois du tube au moyen d'un anneau de fil. Certains de ces tubes durent être faits pour passer par le goulot des bouteilles; ceux qu'on se proposait de mettre dans les barils et les sphères métalliques ont le volume d'un verre de lampe. Ils sont enfermés dans des cylindres de carton, noués eux-mêmes dans de l'étoffe et cachetés du cachet du Prince Albert.

L'avantage des bouteilles c'est, qu'on peut en quelque sorte en multiplier indéfiniment le nombre; l'inconvénient, c'est leur petit volume et surtout les chances de l'atterrissage. Par une mer un peu forte, sur une plage de galets ou de roches, elles seront immédiatement broyées; mais sur le sable, les vases, elles pourront attendre, rester là un temps très long, et dans le tube où est scellé l'imprimé à l'abri de toute injure de l'eau ou de l'air, il est possible qu'après des années et des siècles on retrouve ces modestes feuilles de papier. Il fallait aussi songer au bouchon, sans chercher à en assurer la durée aussi longue: il fallait qu'il fût préservé au moins pendant quelques mois. Pour cela, le goulot de chaque bouteille porte une petite coiffe de caoutchouc fortement serrée.

Les sphères métalliques sont en cuivre rouge. Elles résisteront bien mieux que les bouteilles; mais il fallait indiquer clairement à ceux qui pourront les trouver, qu'elles sont destinées à être ouvertes. Pour cela, on les a faites de deux moitiés ajustées au moyen d'écrous sur un disque de caoutchouc. Elles ont été construites à Paris par la maison Deriveau et définitivement ajustées à l'arsenal de Lorient, où le ministre de la marine avait bien voulu donner les ordres nécessaires pour que la dernière main fût mise au matériel flottant que devait emporter l'*Hirondelle*.

Les barils ont été, de leur côté, fabriqués spécialement à Tantonville, dans les ateliers de la grande brasserie dont les produits sont si appréciés des Parisiens. Les tonnelets sont en bois de chêne, à douves extrêmement fortes, sans autre orifices que la bonde, cerclés de fer et enduits intérieurement d'une couche épaisse de goudron. Mais ici un embarras se présentait. Si ceux qui trouveront le baril en mer ou à la côte allaient tout simplement l'utiliser comme un fût vide? Le document imprimé courrait risque de rester là des années peut-être, flottant dans le vin, ou l'eau ou le pétrole; ce n'était pas l'affaire. Pour parer à cette éventualité, on a empli

les barils de balle d'avoine, comptant que ceux qui les mettraient en perce seraient fortement intrigués de ce contenu peu habituel et, poussant l'examen plus loin, trouveraient certainement le rouleau de carton enveloppé d'étoffe et le tube de verre contenant le document. Un de ces barils a déjà été repêché, et tout s'est passé comme nous l'indiquons.

La mise à l'eau des flotteurs a eu lieu le 27 et le 28 juillet. Ce ne fut pas une petite affaire. L'*Hirondelle* dut d'abord attendre un temps favorable, puis, prenant sa route vers le nord-ouest de Corvo, le dernier îlot des Açores du côté de l'Amérique, elle commença à abandonner à la mer, de mille en mille, un flotteur dont le numéro était soigneusement enregistré. L'opération dura en tout trente-six heures. L'équipage de l'*Hirondelle*, sous les yeux du Prince Albert, déploya le plus grand zèle, finissant, comme il arrive toujours, par s'intéresser autant que le commandant, à la bonne réussite de l'entreprise.

Devait-on jamais revoir aucun de ces flotteurs? Les opinions étaient sur ce point fort partagées. Et si jamais on en revoyait un seul, où serait-il conduit? On pouvait supposer que ce serait sur les côtes d'Europe vers l'Espagne, le Portugal ou la France, peut-être l'Angleterre. Mais l'Océan est si grand qu'il y avait bien des chances de s'être donné tant de mal en pure perte. Heureusement les choses ont beaucoup mieux tourné, et trois des flotteurs ont été déjà retrouvés. Deux bouteilles ont été recueillies sur l'île Saint-Michel, à l'est des Açores, le 15 septembre; et un mois plus tard, le 15 octobre, un baril était repêché au sud de Sainte-Marie, la dernière des Açores du côté de l'Afrique. Tous les flotteurs semblent donc avoir marché vers le sud-est en traversant les Açores ou les contournant.

Du 27 juillet au 15 septembre, en 48 jours, les deux bouteilles recueillies à Saint-Michel, avaient fait environ 400 milles, soit en chiffres ronds dix milles ou 18 kilomètres par vingt-quatre heures.

Le résultat le plus clair de l'expérience est que les eaux des parages de l'Atlantique où ont été jetés les flotteurs ne viennent point vers l'Europe. Si des eaux échauffées de cet océan sont conduites sur nos côtes par les courants, il faut donc qu'elles fassent un grand circuit du côté de Terre Neuve où elles rencontrent les glaces flottantes descendant du Nord, et qui doivent fortement contribuer à les refroidir.

La récente expérience conduite à bien par le Prince Albert peut donc être déjà regardée comme ayant donné un résultat positif. Espérons que ceux qui l'ont entreprise avec lui seront mis à même de la recommencer sur une plus grande échelle et à la suite d'études préparatoires plus complètes. Il faudrait pour cela une trentaine de mille francs, indépendamment du concours de l'*Hirondelle*; on ne doit pas désespérer de les trouver.

GEORGES POUCHET.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — La Compagnie P.-L.-M., suivant la voie où s'étaient engagées déjà les compagnies du Nord et de l'Ouest, s'est décidée à offrir aux voyageurs de ses trains rapides de jour, entre Paris et Marseille, un surcroît de confort et d'agrément.

Par accord intervenu avec la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, une des grandes voitures-restaurants et l'un des grands salons-bars faisant partie du matériel de luxe de cette dernière compagnie, sont attachés chaque jour, depuis le 25 novembre, au train rapide quittant Paris à 8 heures 55 du matin, et depuis le 26, au train rapide quittant Marseille à 8 h. 20 du matin.

Les voyageurs munis de billets de 1^{re} classe trouveront dans le *Dining-Car* des déjeuners et dîners à prix fixe, sans perception de supplément pour l'occupation de cette voiture, et les places de salon donneront lieu seulement à un supplément de 12 fr. 60, de Paris à Lyon, et de 21 fr. 20, de Paris à Marseille.

Chacun sait actuellement combien il est agréable de voyager dans ces vastes et luxueuses voitures à trucs américains, dont le roulement est, pour ainsi dire, insensible, où l'on est libre de circuler ou de se retirer dans l'un des fumoirs adjacents; où l'on jouit enfin de tous les charmes du paysage qui se déroule devant les glaces continues qui forment les parois latérales de la voiture.

Chacun sait aussi apprécier l'avantage de prendre ses repas, confortablement et sans hâte, et de voir s'écouler ainsi, sans s'en douter, le temps qui, jadis, semblait interminable aux voyageurs de longs parcours.

Nos félicitations à la Compagnie P.-L.-M., pour cette mesure de progrès, ainsi qu'à la Compagnie des Wagons-Lits, dont les heureuses innovations continuent à métamorphoser les plus longs et fatigants déplacements en des voyages d'agrément.

Nice. — M. Martin Metterie, trésorier payeur général à Aurillac, est nommé au même titre à Nice, en remplacement de M. Guillaumet, admis à la retraite.

M. Catusse, préfet des Alpes-Maritimes, est arrivé dimanche soir.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La mort du roi Alphonse XII a causé une vive impression à Paris, où la famille royale d'Espagne compte tant et de si profondes sympathies. Les témoignages de condoléance ont afflué à l'ambassade, partant de tous les ordres de la société, et l'initiative privée organise, en l'honneur de la mémoire de l'auguste défunt, un service funèbre qui aura lieu à l'église Sainte-Clotilde.

Alphonse XII avait passé à Paris quelques-unes des années de sa prime jeunesse, et conquis alors, par sa bonne grâce et sa belle humeur, tous les suffrages. C'est à Paris qu'il reçut la nouvelle de sa proclamation au trône d'Espagne et à l'inauguration de l'Opéra qu'il fut salué, pour la première fois, comme roi, par la foule. Sa mère, la reine Isabelle II, par suite de son inépuisable bonté, est très populaire dans la grande ville, et elle l'a pu constater, une fois de plus, au dernier séjour qu'elle y a fait cette année. Aussi, le deuil si cruel qui la frappe trouve-t-il, je le répète, un écho dans nombre de cœurs ici.

On l'a pu voir aux vides que la nouvelle de la mort du roi, arrivée le matin même, avait faits, jeudi soir, parmi les habitués de l'Opéra, à la répétition générale du *Cid*. Les titulaires de nombre de belles loges et de fauteuils d'orchestre avaient donné leurs places à des amis, s'abstenant de paraître eux-mêmes à cette solennité, toute tentante qu'elle fût, en signe de deuil.

En dépit des applaudissements obligatoires dans une représentation de ce genre, il n'est pas difficile de pronostiquer que le *Cid* de M. Massenet ne prendra pas, au répertoire de l'Opéra, une place égale au *Cid* de Corneille à celui du Théâtre Français. On est même fondé à trouver que l'Académie de musique eût été sagement inspirée en ne faisant pas chanter devant sa rampe les héros du grand tragique. Ces héros-là parlent une langue si harmonieuse et si musicale, emplie d'un souffle lyrique si grand, qu'elle défie la concurrence des croches et des doubles-croches. Et puis, Corneille arrangé — je devrais dire dérangé, — par MM. Dennery, Gallet et Blanc, c'est là une de ces plaisanteries qui passent les bornes de la mystification.

M. Massenet est un symphoniste de grand talent, mais il manque de tempérament dramatique. Comme compositeur d'opéra, il est de premier ordre; comme musicien d'opéra, il vient à un rang plus discutable, ainsi que l'ont prouvé son *Roi de Lahore*, son *Hérodiade* et sa *Manon*. Il n'a pas la puissance qui entraîne, la chaleur communicative, l'inspiration superbe qui font les grandes œuvres de théâtre.

Le *Cid* de l'Opéra appartient au genre ennuyeux, le pire des genres, vous le savez, et n'aura qu'un succès de nouveauté, la durée d'une saison. Il n'en sera plus question à l'Opéra, l'hiver prochain. Son interprétation est encore ce qui assurera le plus sa fortune relative, et M^{me} Fidès-Devriès, MM. Melchissédec et de Reszké méritent les applaudissements qui les ont salués jeudi.

L'Académie française a procédé à la distribution annuelle de ses prix, prix littéraires et prix de vertus. M. Maxime Du Camp a prononcé le discours traditionnel concernant ces derniers, sans le moindre relief, estimant sans doute que le fond suffisait et pouvait se passer de la forme. Un incident émouvant a toutefois marqué son discours. Vous savez que, par suite d'un don anonyme, l'Académie a pu attribuer mille francs au berger Jupille qui, après une lutte héroïque contre un chien enragé, pour préserver un camarade plus jeune que lui, parvint à étrangler l'animal, non sans avoir reçu de terribles morsures. « On l'amena à Paris, dit M. Du Camp, à M. Pasteur, et vous connaissez le résultat du traitement sans précédent qui a triomphé d'un mal jusqu'alors incurable. Nous constatons avec orgueil que celui qui a fait ce miracle et bien d'autres, qui est le maître du génie expérimental de notre temps et dont les découvertes, toujours désintéressées, profitent à l'univers entier, appartient à l'Académie française. »

A ce moment, mue par un élan irrésistible, l'assemblée se tourna entière vers M. Pasteur et le salua d'applaudissements si sincères, si persistants, que

l'illustre savant, — un véritable immortel celui-là, — ne put résister à son émotion et se cacha le visage dans les mains pour dissimuler ses larmes. C'était très beau, je vous assure, et très saisissant.

A propos d'hommages rendus à des hommes qui sont l'honneur de leur temps, je dois noter que MM. Falguières et Mercié ont terminé le projet du monument à élever à l'amiral Courbet.

L'amiral est représenté debout, dans l'attitude du commandement, sur l'avant d'un navire de guerre battu par la vague. La Gloire, placée derrière lui, semble le pousser en avant, tandis que la Foi et l'Espérance, assises de chaque côté du bordage, symbolisent les vertus de l'homme de mer.

La souscription ouverte pour élever un monument à l'amiral dépasse aujourd'hui cent cinquante mille francs. Si les chiffres ont leur éloquence, comme on le prétend, en voilà un qui en dit long sur les mérites de l'illustre marin et sur les regrets de la France!...
BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

MARIE-LOUISE ET L'INVASION DE 1814

par le baron IMBERT DE SAINT-AMAND. — Dentu, éditeur.

Le sympathique historien des Femmes des Tuileries est bien connu de nos lecteurs. Nous sommes toujours heureux de leur signaler une œuvre nouvelle de ce lettré délicat qui — pareil au lapidaire faisant d'une pierre brute un objet précieux — sait donner aux faits en apparence obscurs, un relief, un intérêt qu'on n'y avait pas trouvés jusqu'ici.

Les angoisses de Napoléon I^{er} dans cette lutte suprême de 1814, la fuite de la régente, la bataille de Paris, la défection d'Essonne, les adieux de Fontainebleau, le voyage vers l'île d'Elbe, les derniers jours de Marie-Louise en France, sont, dans le livre qui nous occupe, racontés d'une manière pathétique qui s'adapte admirablement aux faits épiques de cette époque; déclin grandiose d'un empire qui n'avait d'égal que celui d'Alexandre.

Aucun drame n'est plus saisissant, et il n'était pas possible de le décrire en un style plus émouvant et sur des renseignements plus exacts. La galerie littéraire et historique du baron de Saint-Amand devra dorénavant être consultée par tous ceux qu'intéresse l'histoire de la France. Ils y trouveront, à côté de documents inédits de grande valeur, des appréciations justes et de saines leçons. C'est plus qu'il n'en faut pour que les savantes études intitulées *Les femmes de Versailles et les femmes des Tuileries*, soient bientôt dans toutes les bibliothèques.
H. L.

P. S. — Signalons une petite plaquette, intitulée *le Mont-Dore et ses indications thérapeutiques*, par un admirateur de cette station du Puy-de-Dôme, le docteur Edmond Geay.

Sous forme de lettres adressées à un ami, le docteur Lécuyer, de Beurieux (Aisne), M. Geay fait l'histoire du Mont-Dore et décrit, sous une forme attachante, les diverses qualités de ses eaux thermales. Cette brochure contient des renseignements que les médecins pourront contrôler et consulter avec fruit. Nous ne pouvons mieux faire que la leur recommander. On la trouve chez Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, à Paris.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 novembre 1885

MENTON, b.-g. Linda, fr., c. Rey, vin. id.
SAINT-TROPEZ, b. Vengeur, fr., c. Palmaro, id.
NICE, b. Saint-Pierre, fr. c. Meirier, id.

CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard, sable. id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord, id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro, id.
ID. b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra, id.

Départs du 23 au 29 novembre

BONE, vap. Statira, angl., c. Eggesfield, sur lest. id.
MENTON, b. Vengeur, fr., c. Palmaro, id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard, id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord, id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro, id.
ID. b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra, id.

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX BAIGNEURS ET AUX TOURISTES

PENSION: depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉVRALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE, SCROFULÉ, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.
Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condaminé dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et mètre de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosse et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

LOUIS NERI

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — 9, Avenue de la Gare — MONACO LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris

BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. — S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST ET DE BRIGHTON

Services quotidiens par Trains rapides

PARIS & LONDRES

par ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

Départs de PARIS (Gare Saint-Lazare)

BILLETS SIMPLES			BILLETS ALLER & RETOUR		
valables pendant 7 jours			valables pendant 1 mois		
1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
42 50	31 25	22 50	71 25	51 25	40 00

Transport journalier des marchandises (grande et petite vitesse) — Transit international direct entre la France et l'Angleterre. — Service en douane: Grande vitesse, à Paris-Saint-Lazare; petite vitesse, à Batignolles, importation et exportation.

S'adresser, pour les billets et les renseignements, à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, 1, à la Condaminé, Monaco.

ÉTRENNES

La MODE ILLUSTRÉE, journal de la famille, sous la direction de M^{lle} Emmeline Raymond.

Si l'on veut offrir une étrenne qui est peu coûteuse et représente une somme notable: celle des économies qu'elle permet de réaliser, une étrenne agréable, utile, se répétant une fois par semaine pendant toute l'année, et formant à la fin un recueil consulté avec profit par tous les membres de la famille, il faut donner un abonnement d'un an à la *Mode illustrée*. Oncles et tantes, parrains et marraines, amis de la famille, qui si souvent êtes embarrassés quand il s'agit du choix d'une étrenne, offrez celle qui, de toutes, est la moins coûteuse et la mieux accueillie: la *Mode illustrée*.

Ce journal paraît chaque semaine et donne par an plus de 2,500 gravures sur bois; — 24 grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons, en grandeur naturelle, de vêtements de toutes sortes et de tout âge; articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat-poste à l'ordre de MM. Firmin-Didot et C^e, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les départements: 1^{re} édition, 14 fr. par an. 4^e édition, 25 fr. — Pour l'Union postale: 17 fr. la 1^{re} édition, et la 4^e, 30 fr.

On peut s'adresser également aux bureaux de poste et aux libraires.

FIRMIN-DIDOT et C^e, éditeurs, 56, rue Jacob, Paris.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'ARCHITECTURE

et des SCIENCES et des ARTS qui s'y rattachent par E. BOSCH, directeur du journal la *Curiosité* Deuxième édition, revue et corrigée.

Prix: 120 fr. — 4 volumes in-8^o jésus. — Prix: 120 fr.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n^o 52 (28 novembre 1885):

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de Hy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Trois Conseils, par Méryem, dessin de Hy. — Les Jacobites, dessins de Hy. — La Fièvre (Grèce), dessin original de Ralli. — Scènes de fantaisie, par P. de Cantelans. — Vue de Villefranche, dessin de Le Camus. — Chronique de Nice, par Mario. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Fanerie, par Jean Lorrain. — Courrier des Théâtres, par H. M. — Chronique financière, par Bonconseil. — Petites Correspondances, par Le Commandeur.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	24	749.2	750.4	750.2	751.2	752.1	12.0	14.2	13.2	11.4			
25	52.4	52.6	52.6	53.6	52.2	11.8	12.6	12.8	12.4	12.0	85	SE modéré	id.
26	56.0	56.1	56.4	57.8	59.1	12.4	14.4	13.0	13.4	13.0	87	id.	id.
27	61.1	61.4	61.9	63.0	63.8	13.2	14.4	14.2	12.4	12.4	85	id.	id.
28	65.5	65.5	64.4	64.3	64.0	12.8	14.6	13.8	13.0	13.2	82	id.	id.
29	63.4	63.7	62.9	64.0	63.3	14.2	16.1	14.5	13.4	13.4	79	id.	id.
30	64.3	64.2	63.8	64.8	64.9	14.2	16.0	15.2	15.2	15.0	81	id.	id.

DATES | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30

Températures extrêmes } Maxima } 14.5 | 14.2 | 15.5 | 15.0 | 16.2 | 16.1 | 17.5 }
} Minima } 10.2 | 9.7 | 10.7 | 10.4 | 10.7 | 11.1 | 12.3 }

Pluie tombée: 2^{mm} 5